

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Remise de peines

27 prisonniers graciés recouvrent la liberté



Le préfet de la Douya-Onoye, Albert Obame Menié, lors de la cérémonie de remise de peines.



Le procureur de la République Félix Minko Nkoundi lors de son intervention.



Une vue des officiels.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

C'est en application de la Constitution gabonaise qui dispose que le président de la République a le droit de grâce et le pouvoir de libérer de manière discrétionnaire un délinquant condamné par le juge.

L'ESPLANADE de la prison centrale de Mouila a servi de cadre, vendredi dernier, à la cérémonie de remise gracieuse de peine à 27 prisonniers de ce pénitencier. En l'absence du gouverneur de la province de la Ngounié, c'est le préfet de la Douya-Onoye, Albert Obame Menié, qui a supervisé cet événement. C'était en présence du premier président de la Cour d'appel de Mouila, Patrice Kikson Kiki, du procureur général de la dite juridiction, des élus locaux, ainsi que des autorités mili-



Un prisonnier gracié recevant son certificat de libération.

itaires, des chefs de service et directeurs provinciaux. Cette mesure de grâce dont bénéficiaient les 27 anciens détenus obéit à la Constitution gabonaise qui dispose que le président de la République a le droit de grâce et le pouvoir de libérer, de manière discrétionnaire, un délinquant condamné par le juge. Le même texte fonda-

mental qui reconnaît aux individus vivant sur le territoire national le droit à la liberté. Ce sont donc 27 condamnés incarcérés à la prison centrale de Mouila, dont un ressortissant nigérian (du reste interdit de séjour au Gabon), qui ont bénéficié de cette grâce présidentielle. Intervenant pour la circons-



Les anciens détenus graciés pour une photo-souvenir.

tance, le directeur de la prison centrale de Mouila, Jean Constant Tchizinga a précisé que cette cérémonie se situe dans le cadre de l'application du décret 0479/PR/MJGS du 8 septembre 2015 portant remise gracieuse des peines, signé par le président de la République après examen des dossiers. Pour sa part, le procureur de

la République, Félix Minko Nkoundi a rappelé aux anciens détenus qu'ils ont été jugés et condamnés à des lourdes peines d'emprisonnement pour des faits qu'il espère les voir regretter en ce moment précis. « Une décision émanant de sa seule volonté, le président de la République, président du Conseil supérieur de la magis-

trature, a fait le choix de ne pas tenir compte de ce que vous avez fait par le passé et, se projetant dans le futur, a vu en vous des hommes nouveaux capables d'un bien meilleur comportement social », a-t-il rappelé.

Et de prévenir : « votre droit fondamental d'aller et venir ne doit plus signifier qu'il faut aller violer la loi, mais plutôt la respecter dans vos actions respectives. »

Le préfet du département de la Douya-Onoye, Albert Obame Menié, a loué le geste magnanime du président de la République Ali Bongo Ondimba, ayant permis à cette catégorie de compatriotes de recouvrer la liberté. C'est dans ce sens qu'il a d'ailleurs demandé à ces derniers de mettre à profit cette liberté, qui leur est offerte gracieusement, pour reconstruire une vie nouvelle, en évitant les comportements déviants et délictuels qui les ont conduits dans ce milieu carcéral.

Woleu-Ntem/Mitzic/Vie des partis/PDG

Les fédérations A et B sensibilisent les militants



Les cadres du PDG lors de la rencontre.

ESSONE-NDONG
Libreville/Gabon

A l'occasion de leur rentrée politique, ces structures de base du parti au pouvoir ont tenu à sensibiliser leurs troupes quant à l'intérêt de se faire inscrire massivement sur les listes électorales.

LES fédérations A (canton Okala-Lalara) et B (commune de Mitzic et canton Doum), dans le département de l'Okano, ont effectué dernièrement leur rentrée politique à Mitzic. Cet

événement politique, qui s'est déroulé en deux temps, avec une première réunion au village Minko-Mibè pour le compte de la fédération A, et une autre dans la salle de réunion de la mairie de Mitzic pour la fédération B, a connu une mobilisation des grands jours. Signe que le PDG se porte bien dans ce département. Outre la présentation des nouveaux membres du Bureau politique, cette rentrée poursuivait plusieurs objectifs : demander aux militants de s'inscrire sur les listes électorales, renouer avec la base pour mieux l'entretenir



Les militantes du PDG à Mitzic, très enthousiastes.

des enjeux politiques de l'heure et la préparer à l'enrôlement, en vue de l'échéance électorale de 2016 qui pointe à l'horizon. D'entrée, il s'est agi d'adresser de déférents remerciements au président du PDG, Ali Bongo Ondimba, pour la nomination de Nicaise Biyoghe Bi Nzue (fédération A), Joseph Nsi Mba et Jean-Léonard Nguema-Ondo (fédération B) au poste de membres du bureau politique. Encore qu'en filigrane de ces nominations, l'on considère qu'une injustice a été réparée, du fait que deux ans durant, la fédération B

était restée sans membre du bureau politique. Une situation, estiment les uns et les autres, qui a occasionné une chienlit savamment entretenue par les cadres PDG des autres fédérations. Les différents intervenants, à savoir Louis-Philippe Mvé-Nkoghe (dignitaire du PDG, ancien ministre), Jean-Léonard Nguema-Ondo (député et nouveau membre du bureau politique), Joseph Nsi-Mba (sénateur et nouveau membre du bureau politique), Nicaise Biyoghe Bi Nzue (député et nouveau membre du bureau politique) et le secrétaire dépar-



Une vue de l'assistance lors de la réunion de sensibilisation.

temental David Nze Ngui, se sont longuement appesantis sur la force de l'unité des militants. « Désormais, nous devons faire ensemble pour un PDG fort et uni dans ses fédérations », ont-ils lancé à l'unisson. Non sans revenir sur une clarification des rôles des uns et des autres, afin d'éviter des amalgames desquels naissent souvent des incompréhensions et des frustrations.

Dans cette optique, et puisant dans les statuts et le règlement intérieur du parti, ils en sont arrivés à de meilleures définitions des postes

et des rôles. C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont compris qu'« un membre du bureau politique exerce au sein de sa fédération sans interférer dans le fonctionnement d'une autre fédération. Et que quel que soit le titre, cela ne donne pas le droit d'agir dans toutes les fédérations. Ce qui ferait désordre. »

Un appel a été également lancé pour que les militants aillent s'inscrire massivement sur les listes électorales, dans la perspective de faire un bon score en faveur du candidat du PDG, Ali Bongo Ondimba, lors du scrutin de 2016.